

BARÈME D'HONORAIRES SUR TRANSACTION (TVA 20%)

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence
Ayant reçu le mandat initial.

Prix de vente net vendeur fixé au mandat	Montant des honoraires TTC à la charge du VENDEUR
Jusqu'à 100 000 euros	7 % TTC
De 100 001 à 250 000 euros	5,5 % TTC
De 250 001 à 400 000 euros	5 % TTC
Au delà de 400 000 euros	4,5 % TTC
Parking/Box auto (par unité vendue)	Forfait : 2 500 € TTC

Estimations Gratuites

10 bis, rue Pasteur 95330 DOMONT - Tél : 01 39 35 92 52 - FAX : 01 39 35 90 09

www.castelb.com

Agent immobilier affilié à la caisse de garantie C. E. G. C - N° 1642 - PARIS.

Carte professionnelle "Transaction" n° 608 délivrée par la Préfecture de PONTOISE et garantie financière C. E. G. C Transaction 110 000 Euros,
n° SIRET 40422850400019, code APE 701 F RCS PONTOISE 96B00496, S.A.R.L. au capital de 7 622,46Euros.